

Programme



Grâce au plan de relance et à la DREAL Centre-Val de Loire, FNE Centre-Val de Loire, ses associations fédérées et de nombreux acteurs se sont associés autour d'un projet régional visant à améliorer les connaissances des réseaux de mares et restaurer leurs fonctionnalités tout en faisant participer la population pour géolocaliser et restaurer les mares.

Fiche technique

IBC – Les mares

Les menaces

❖ Pourquoi les mares disparaissent-elles ?

Comme cela a déjà été évoqué dans les fiches précédentes, les mares ont subi de multiples pressions au fil des décennies qui ont abouti à leur comblement ou au dérèglement de leur écosystème :

- La modernité

Du fait de l'évolution des pratiques liées notamment au développement du réseau d'eau potable sous pression, les mares ont été délaissées par les humains et celles-ci se sont comblées naturellement par manque d'entretien.

- Le non-respect

Il est facile pour les moins regardants de déverser des substances toxiques ou des débris dont on ne sait plus quoi faire dans des zones d'eau à proximité. La mare camouflera quelques temps les traces grâce à l'eau stagnante. Cependant, ces comportements entraînent un dérèglement du milieu qui devient nauséabond. L'écosystème saint laisse alors place à une prolifération de parasites et maladies.

- La méconnaissance

De par le non-respect de certaines mares et leur transformation en zones insalubres, la population a sous-entendu que toutes les mares étaient susceptibles d'entraîner des désagréments et qu'il valait mieux les reboucher. Alors qu'au contraire, les mares sont des trésors de biodiversité et rendent une multitude de services (voir **fiche III.1.b**).



Figure 1 : Dégradation constatée sur une mare © F. Laurenceau – Perche Nature

Le saviez-vous ?

Il existe un groupe régional de travail sur les plantes invasives (GTPI).



Il est co-animé par le Conservatoire d'espaces naturels (Cen) Centre-Val de Loire et le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP) et financé par la DREAL Centre-Val de Loire, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Conseil régional Centre-Val de Loire depuis 2010.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter la page dédiée au GTPI :

<https://www.cen-centrevaldeloire.org/groupe-plantes-invasives>

- Le développement d'espèces exotiques envahissantes (EEE)

Certaines espèces importées d'autres pays ont tendance à se développer au détriment de la faune et la flore locale. En effet une EEE arrive généralement seule sur un territoire (sans prédateur ou parasite permettant de la réguler naturellement). Ce manque de contraintes entraîne un développement plus rapide et vigoureux des EEE vis-à-vis des espèces locales et entraînent leur disparition, ce qui perturbe le milieu d'accueil. Les EEE peuvent être des plantes comme la Renouée du Japon, ou la Jussie à grandes fleurs pour les plus connues, mais aussi des animaux comme la Grenouille taureau présente en Sologne ou le Xénope lisse aux portes de l'Indre-et-Loire. Voir la **fiche III.4.e** pour plus d'information sur leur gestion.



Figure 2 : Espèces végétales exotiques envahissantes (à gauche la Jussie à grandes fleurs © C. Teffaut - Cen CVL ; à droite la Renouée du Japon © E. Chatel - ELN)



Figure 3 : Espèces animales exotiques envahissantes (à gauche la Grenouille taureau © G. Michelin - CDPNE ; à droite le Xénope lisse © G Koch)